



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Approvisionnement en masques du secteur médico-social

Question au Gouvernement n° 2802

Texte de la question

APPROVISIONNEMENT EN MASQUES DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

M. le président. La parole est à M. Paul Christophe.

M. Paul Christophe. Je souhaite saluer l'investissement de toutes celles et de tous ceux qui se mobilisent pour lutter contre la pandémie et qui sauvent des vies.

Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, permettez-moi de me faire l'écho des questions de tous nos concitoyens qui s'interrogent sur le dépistage du Covid-19. Dans la crise sanitaire exceptionnelle à laquelle notre nation est confrontée, la première étape logique pourrait consister à effectuer un grand nombre de tests de dépistage pour déterminer en amont la contamination ou la non-contamination de nos concitoyens. Certains pays, comme l'Allemagne ou la Corée du Sud, ont adopté cette stratégie de dépistage massif. Ce n'est pas le cas de la France. Pourriez-vous clarifier la position du Gouvernement sur ce choix. Manque de matériels, choix stratégique : quelles sont les raisons qui l'ont justifié ?

Je souhaite aussi vous sensibiliser au problème du manque de produits réactifs nécessaires à ces tests. Ces carences ne semblent pas être homogènes sur le territoire national, ce qui renforce le caractère anxiogène de la situation pour nos concitoyens.

L'hôpital de Dunkerque, par exemple, celui de Zuydcoote, les cliniques du secteur et SOS Médecins ont équipé des locaux mis à disposition par la commune pour répondre au nombre croissant de demandes de consultations et soulager les urgences du secteur, mais ils sont confrontés au manque de produits réactifs pour réaliser les tests, alors que, dans le même temps, à Marseille, on propose un dépistage du coronavirus à tous ceux qui le souhaitent.

À partir de cet exemple, comment expliquer à nos concitoyens qu'il n'y a pas de rupture d'égalité, incompatible avec la mission même du service public ? Il nous faut rassurer les Français.

Enfin, monsieur le ministre, en parfaite association avec l'ensemble des membres du groupe UDI, Agir et indépendants, en particulier mes collègues Laure de La Raudière et Béatrice Descamps, je me dois de vous interpellier sur le manque de moyens dans le secteur médico-social. Je pense certes aux EHPAD, mais aussi aux établissements qui accueillent des personnes en situation de handicap, aux services de soins à domicile ou à l'ensemble de la politique de l'aide sociale. Toutes ces structures sont confrontées au manque de masques, de gants, de gel. Je sais que le secteur sanitaire est en difficulté, mais je vous invite à prendre la mesure de la souffrance du monde médico-social, qui a l'impression d'être le parent pauvre de la gestion de la crise.

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, *ministre des solidarités et de la santé*. Monsieur le député, je vous remercie pour votre question. J'ai déjà en partie répondu à propos des tests et je passerai donc à d'autres points de votre question multiple.

Tout d'abord, nous n'avons pas choisi les difficultés matérielles que nous rencontrons : nous les subissons, qu'il s'agisse des masques ou, comme c'est parfois le cas, des réactifs. Je peux vous garantir, vous assurer et vous promettre que nous mettons tout en œuvre, depuis le premier jour, pour que notre industrie soit capable de faire face. Elle tourne « H24 », vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et je remercie aussi les industriels de notre pays, ceux auxquels nous avons passé des commandes ou ceux qui, spontanément, ont décidé de réorienter leur production pour fabriquer du gel hydroalcoolique, des masques, des gants, des surblouses, tout ce matériel du quotidien dont nous ne disposons pas en quantité suffisante quand l'épidémie a commencé. Avant même qu'elle commence, nous avons anticipé en passant des commandes partout où c'était possible. À l'heure où je vous parle, nous attendons des arrivées en provenance de Chine et des États-Unis. Nous avons mis en place une cellule logistique pour pouvoir importer le maximum de choses nécessaires, notamment les réactifs pour les tests.

Vous avez en effet raison de souligner que certains endroits du territoire national peuvent connaître des tensions en matière de réactifs ou de tests de prélèvement. À l'échelle nationale, nous faisons tout pour que la solidarité joue à l'intérieur des régions et entre régions afin que le matériel manquant arrive très rapidement.

Nous disons à nouveau merci à la logistique et à tous ceux qui se sont proposés pour nous aider à transporter dans les meilleurs délais des matériels qui, pour être petits, n'en sont pas moins indispensables vers tel hôpital ou tel laboratoire de biologie.

Nous avons, je le répète, passé des commandes massives qui arrivent et nous augmentons nos capacités en matière de tests et nos commandes de masques.

La question des territoires est vitale. J'ai insisté, avant même que l'épidémie ne commence, pour qu'au moins un hôpital par département soit en mesure d'accueillir des malades du Covid-19 dans de bonnes conditions afin qu'il n'y ait pas de rupture de continuité territoriale dans l'hospitalisation des malades.

Données clés

Auteur : [M. Paul Christophe](#)

Circonscription : Nord (14^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2802

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 mars 2020](#)